

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024

Toutes les délibérations sont consultables en Mairie

- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses investissement avant l'adoption du budget
- Autorisation de signature de l'avenant n°1 relatif à la Sté REST'ART dans le cadre des travaux de restauration de l'Eglise
- Autorisation de signature de la convention de mutualisation des instructions d'autorisation du droit des sols avec Bordeaux Métropole
- Attribution secours

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2024

Toutes les délibérations sont consultables en Mairie

- Demande financement Bordeaux Métropole pour l'enfouissement des réseaux avenue Gustave Eiffel prévu dans le cadre du codev.
- Autorisation de signature du 6^{ème} contrat de co-développement après approbation des 39 actions prévues.
- Autorisation de signature avec la CAF de la nouvelle Convention Territoriale Globale de la Presqu'île qui se terminera le 31.12.2028.